



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr
www.snpespjj-fsu.org
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>
<https://twitter.com/snpespjj>



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Le 1^{er} mai 2019, toutes et tous ensemble, résolus et engagés dans

Les mobilisations pour défendre

le droit à l'éducation et les services publics !

Le 1^{er} mai est la journée internationale pour les droits des travailleur-se-s, le progrès social, la paix et la solidarité. Dans le contexte actuel où le gouvernement attaque sans relâche les droits des salariées ainsi que les services publics, cette journée s'inscrit dans une mobilisation qui doit être la plus forte et la plus unitaire possible, notamment pour poursuivre et amplifier les batailles en cours (loi Blanquer sur l'éducation et projet de destruction de la fonction publique).

Le SNPES-PJJ/FSU s'engage avec force, à lutter pour le renforcement des libertés publiques et contre toute restriction du droit à manifester, à s'exprimer et à s'organiser. Nous condamnons la tentation de ce gouvernement à exercer un pouvoir de plus en plus autoritaire à défaut de vouloir apporter des réponses politiques et sociales justes aux revendications de la population.

Nous dénonçons les mesures répressives et violentes déployées par le gouvernement dans le but de faire taire le fort mécontentement social, dont celui de la jeunesse et la grande exaspération qui s'exprime depuis plusieurs mois à travers la mobilisation des gilets jaunes.

Alors que le nombre de personnes en situation de pauvreté n'a jamais été aussi important (avec près de 9 millions de personnes dont 6 millions sans emplois), « l'économie financière » n'a jamais autant versé de dividendes aux actionnaires.

C'est une autre répartition des richesses qu'il faut mettre en œuvre ainsi qu'une fiscalité plus juste et plus progressive. Cela doit se traduire par :

- **Une revalorisation des salaires du privé et du public ainsi que des minima sociaux et des pensions,**
- **Par le développement des services publics de qualité sur tout le territoire,**
- **Rétablir une protection sociale de haut niveau, renforçant ainsi notre modèle social basé sur la solidarité,**
- **La création d'emplois de qualité dans le privé comme dans le public et assurer l'égalité professionnelle,**
- **Garantir le droit à l'éducation pour la jeunesse notamment celle qui est la plus en difficulté,**
- **La mise en œuvre d'une éducation et d'une justice des enfants émancipatrices et spécialisées.**

Alors que les injustices sociales explosent et sont étroitement liées aux risques environnementaux (Réchauffement climatique, perte considérable de la biodiversité, épuisement des ressources naturelles, pollutions des océans, usage immodéré de produits phytosanitaires, dissémination de perturbateurs endocriniens...) créant pour les populations des conséquences de plus en plus dramatiques ; le gouvernement s'entête à imposer son projet politique ultra libéral au service des 1% les plus riches de ce pays.

Concernant la justice des mineur.e.s, loin de mettre fin à la politique d'enfermement qui a créé une situation où le nombre d'enfants incarcérés ou enfermés n'a jamais été aussi élevé en France ; la ministre de la justice s'apprête à abroger l'ordonnance du 2 février 45 pour mettre en œuvre un code pénal des mineur.e.s. Ce projet entérine l'alignement de la justice des mineur.e.s sur celle des majeurs.

Le SNPES-PJJ/FSU avec l'ensemble de ses partenaires syndicaux et associatifs construit une mobilisation pour obtenir une véritable réforme de la justice mineur.e.s éducative et émancipatrice. Le 16 avril, l'ensemble des professionnels de la justice, dont le Conseil National des Barreaux se sont rencontrés. Cela est une étape supplémentaire dans la construction d'un projet commun et alternatif de réforme de la justice des enfants qui défende les principes d'éducation et d'émancipation.

Le SNPES-PJJ/FSU s'inscrit dans toutes les mobilisations unitaires afin d'obtenir des avancées et cesser toutes les régressions sociales et environnementales, lutter contre la montée de l'extrême droite, ensemble et dans l'unité, avec les organisations (CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNEF et UNL) et appelle l'ensemble des personnels de la PJJ à se mobiliser pour la journée du 1er mai 2019 sur l'ensemble du territoire, pour l'amélioration des droits des travailleur-se-s, pour le progrès social, la paix et la solidarité internationale.

